

tions des résultats de la politique suivie depuis la confédération dans cette province. Je trancherai la question en débat, en prenant pour juges ceux qui occupent à notre égard une position telle que leur manière de voir, à cause de leur compétence, doit s'imposer à notre approbation. Ces juges, ce sont nos créanciers. Ce sont tous ceux qui, étant informés que la province, voulant développer ses immenses ressources, avait décidé d'emprunter plusieurs millions de piastres pour contribuer libéralement aux frais de construction de tout un réseau de chemins de fer, se sont empressés de lui offrir leurs épargnes, leurs capitaux, à des conditions, pour le temps, assurément très avantageuses. Ces juges, ce sont tous ceux qui paient aujourd'hui jusqu'à 107 pour nos obligations sur le marché. On ne me fera jamais croire que le papier d'un pays menacé d'une banqueroute prochaine se vendrait à une prime de 7 pour cent.

“ Lorsque nos créanciers et le public en Angleterre ont assez confiance dans la stabilité de notre situation financière et dans notre avenir, pour nous donner un aussi solide crédit sur ce grand marché monétaire, où tous les pays du monde vont chercher de l'argent pour leurs besoins publics, nous, nous manquerions de courage, nous, douterions de nous-mêmes et de notre province ! Je ne crains pas d'affirmer que ce serait manquer à notre devoir d'hommes publics et de citoyens. Pour un, quelque faible et peu autorisée que soit ma voix, je continuerai à mettre tout ce que j'ai d'énergie pour dire à notre peuple, toujours si intelligent si fort, si patriotique, qu'il ne doit pas regretter d'avoir voulu le progrès sous toutes ses formes légitimes et vraies, qu'il en recueille les fruits abondants, et que, par ses travaux persévérants, il a assuré de grands avantages aux générations qui suivront. ”

Je puis répéter les mêmes paroles, et en appeler aux mêmes juges avec encore plus de raison aujourd'hui. Nous avons, l'honorable chef de l'opposition et moi, continué à différer diamétralement d'opinion sur la véritable situation financière de notre province. Il a persisté à dire au peuple qu'il allait à la ruine ; moi, j'ai travaillé, avec plus de courage que jamais, à rassurer notre population contre ces vaines alarmes et à lui inspirer une légitime confiance dans l'avenir. Pendant que dans maintes assemblées publiques nous luttions ainsi, je surveillais avec soin le mouvement du crédit public de la province. J'apprenais, de semaine en semaine, qu'il était toujours à la hausse. Nos obligations, cotées à 107, en avril dernier, montaient à 109½ en juin dernier. Elles s'élevaient graduellement à 110¾ en février et à 112¾ en mars 1886. Le *Times* de Londres, que voici et que j'ai reçu ce matin, m'informe que jeudi, le 29 avril dernier, les bons 5 pour cent de la province de Québec se sont vendus à 113½. C'est une hausse de 6½ depuis l'année dernière. En dépit des efforts de l'opposition pour dénigrer l'administration de nos affaires, notre crédit s'est affermi davantage. La confiance que nous inspirons à nos créanciers est de jour en jour de plus en plus grande. Je les prends encore pour juges entre l'honorable député de Québec-Est et moi, et je constate avec infiniment de plaisir qu'ils me donnent entièrement raison.